

et traverserez des pays étrangers pour obéir à la voix du Chef de l'Eglise. Nous ne doutons pas que Dieu, prêtant une oreille favorable à nos prières, ne préserve Votre Grandeur de tout danger et ne la fasse arriver heureusement au sein de la capitale du monde catholique. Oui, Monseigneur, encore quelques jours et vous serez au milieu de cette auguste assemblée des Princes de toute l'Eglise, présidée par son glorieux et infallible Chef; assemblée incomparable, représentant la plus grande force qui soit sur la terre; assemblée d'où doivent jaillir tant de merveilles qui étonneront et consolent le monde en le remettant sur des bases plus solides, puisqu'elle donnera un nouvel essor à la vérité.

Si par le passé, Monseigneur, votre visite au Collège de Ste. Anne a été un événement toujours heureux; si les paroles que vous nous adressiez avec une bonté toute paternelle, contribuaient grandement à notre bonheur; si vos bénédictions étaient pour nos cœurs comme une rosée céleste, quel bonheur pour nous tous de vous revoir au milieu de nous, chargés de nouvelles bénédictions, de nouveaux trésors de grâces et de faveurs dont vous voudrez bien faire une part à vos enfants de Ste. Anne. Avec quelle ferveur ils iront conjurer le ciel de vous conduire, de vous conserver et de vous ramener sain et sauf pour que vous leur racontiez, à votre retour, les triomphes de l'Eglise, et que vous leur appreniez à la connaître et à l'aimer de plus en plus dans la personne de Votre Grandeur.

Mgr. Lynch a répondu qu'il était très sensible aux vœux qui lui étaient exprimés avec tant de piété, qu'il ne se séparait pas de ses enfants, mais qu'il ne faisait que s'en éloigner pour un temps, et qu'il les aurait toujours présents à son souvenir. Il a ajouté qu'il prierait pour eux, qu'il espérait un heureux retour et goûter le doux plaisir de revenir encore une fois au moins au Collège de Ste. Anne, en octobre 1870. Sa Grandeur a terminé en disant qu'elle donnait un grand congé à ses chers enfants de Ste. Anne. Cette faveur, comme on le pense bien, a été accueillie avec de grands transports de joie.

Lundi matin, Mgr. l'archevêque a dit la messe de communion, puis il a pris les chars le même jour à 9 heures du matin pour retourner à Québec.

Mgr. Lynch, évêque de Toronto, a reçu de Pie IX une lettre portant la date du 23 août dernier. C'est une réponse à celle qu'il écrivait à Sa Sainteté à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa promotion au sacerdoce. Le Saint Père loue la piété, l'amour et le respect que professe le vénérable prélat envers la chaire de St. Pierre de même que son zèle brûlant pour le glorieux triomphe de l'Eglise. En vérité, Vénérable Frère, continue le Saint Père, nous avons été bien ému de vos nobles sentiments et de ceux de vos fidèles, ils méritent les plus grands éloges et nous apportent les plus grandes consolations au milieu des rudes épreuves qui nous assègent.

Le général Kanzler, ministre des armes, écrit de Rome à M. le chanoine Moreau, de Montréal, une lettre au sujet de la recrue qu'il désire voir s'effectuer en Canada en faveur de l'armée pontificale. Je ne doute pas, dit-il, que le dévouement de vos compatriotes ne corresponde à vos généreux efforts. Le contingent qu'ils ont déjà fourni à l'armée pontificale se montre par sa conduite si digne de la cause qu'il est appelé à défendre que je désire beaucoup voir s'étendre et se perpétuer par nous cette jeune et fidèle représentation de votre catholique patrie. Je sais bien qu'en se développant cette œuvre impose à chacun une plus grande somme d'abnégation, et que les sacrifices de toutes sortes des personnes qui y coopèrent se décuplent par la distance qui sépare le Canada de Rome, mais les mérites sont également décuplés, et grâce à ces sacrifices, le nouveau monde prend un aspect brillant à cette universelle réconciliation des droits les plus sacrés.

Je vous prie donc de remercier de ma part d'une façon toute particulière toutes les personnes qui, concourant à ce but autour de vous, s'attirent les plus paternelles bénédictions du Saint Père.

A propos du recrutement de nouveaux zouaves, voici ce que nous lisons sur le *Monde*, de Paris: L'esprit de l'armée pontificale continue toujours à être excellent. On se préoccupe, en ce moment, du recrutement de nouveaux volontaires, afin de remplir les vides qui vont se faire, à la fin de l'année, par la rentrée chez eux des militaires dont l'engagement est arrivé à son terme. La Hollande et la Belgique offriront de nouveau, pour le corps des zouaves, un nombreux contingent. Chaque semaine voit débarquer à Civita-Vecchia un grand nombre de ces nouveaux et généreux volontaires. La France, en ce moment, se laisse dévancer et semble vouloir ralentir un peu l'ardeur des premiers jours. Les jeunes catholiques français ne doivent pas oublier que c'est à eux qu'appartient le premier rang, parmi les défenseurs du Saint-Siège, et qu'il est de leur honneur de soutenir et de perpétuer la glorieuse renommée si héroïquement conquise par leurs aînés. Un immortel exemple leur a été donné; il serait honteux de ne pas le suivre.

Le Canada, de son côté, ne faillira pas à la noble mission qu'il a confiée à ses enfants. On y prépare un nouvel envoi de deux cents volontaires, et on espère qu'ils seront à Rome vers la fin du mois de novembre.

Parmi les pieux et vaillants jeunes gens que le Canada envoie de nouveau à Rome combattre pour le triomphe de la justice, nous devons mentionner MM. Louis Garon, Jean LePage, Alfred Martin, Josué Pineau, Edouard Parent, Henri Binguet, Joseph Smith et Alphonse Dubé, tous du diocèse de Rimouski. Ces nobles défenseurs de la sainte cause du Pontife-Roi ont fait dit la *Voix du Golfe*, une retraite avant de dire adieu à leurs familles. Que Dieu les comble d'autant de bénédictions qu'ils en sont dignes. Ils partent comme des héros chrétiens, et qu'ils se montrent tels partout et toujours.

C'est avec douleur que nous avons appris que M. C. Lasches, zouave pontifical canadien, est mort à Rome le 29 août.

On sait que l'*Annuaire* de l'Institut Canadien pour 1868, a été condamné par le tribunal de l'Index, et que l'Institut Canadien lui-même a été déclaré par un jugement du Saint-Office, une école de doctrines pernicieuses. Or, on sait encore que les doctrines professées par l'Institut, sont le rationalisme, l'indifférentisme, le libéralisme, et tout ce fatras de choses désignées sous le nom de progrès et de civilisation moderne. Mgr. de St. Hyacinthe, dans une lettre pastorale qu'il a publiée il y a pas longtemps, conclut de ces deux condamnations à la rigoureuse défense de lire les journaux qui professent les mêmes doctrines, que l'Institut. Rien de plus rigoureux en effet; il n'y a pas moyen de trouver d'échappatoire. Voici ce que dit le vénérable prélat:

"Au moment même où Nous allions vous adresser cette Lettre N. T. C. F., l'on publiait dans toutes les chaires du diocèse de Montréal deux jugements prononcés à Rome, l'un par la Sacré Congrégation de l'Index, condamnant l'*Annuaire* de l'Institut Canadien de Montréal pour l'année 1868, l'autre par celle du Saint-Office, condamnant à la fois ce même *Annuaire* et l'Institut Canadien lui-même. Ce sera pour vous une véritable consolation N. T. C. F., d'apprendre que votre Evêque n'avait fait qu'acquiescer à un devoir absolu de conscience, en vous défendant, il y a maintenant dix-huit mois, sous peine de refus des sacrements pendant la vie et à l'article de la mort, la lecture de certains journaux qui se faisaient un zèle de propager les doctrines du susdit Institut, qui viennent d'être condamnées comme pernicieuses par la suprême autorité du Saint-Siège. Car il est évident que s'il est rigoureusement défendu d'aller s'abreuver à